



TABELEC suite...

Quelles conditions de travail ?



L'agent de la Carsat (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) convié par les membres CHSCT de l'Unsa nous a accompagné cette semaine au sous-sol de Tabelec.

Il a pris note de différents points : posture, coactivité, poste de travail inadapté pouvant entraîner des troubles musculo-squelettiques...

Son rapport détaillé sera transmis au PDG, au CHSCT et au médecin du travail.

Cette étude démontrera certainement que l'on peut apporter des améliorations aux situations constatées.

Nous attendons de la direction une suite favorable aux conditions de travail de ces salariés !

